

Déviations 01/2022

Un aperçu des déviations du **3 janvier 2022** au **9 janvier 2022** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
03/01/2022	LUN	19/19	25/25R	0000-0600	Vent 250° 16kts rafales 24kts. Le vent latéral dépasse la limite pour la piste 19. Vent à 1000 pieds 250° 32kts.
08/01/2022	SAM	25/25R	19/19	1305-1600	Le vent dépasse les limites pour le PRS, vent à 1000 pieds 180° 32kts.
		25/19,25R	19/19	1600-2300	Vent 190° 14kts max 25kts. Le vent est prévu de rester hors normes pour les pistes 25R/L jusque 19H00 +/-.
09/01/2022	DIM	25/19,25R	25/25R	0600-0702	21kts de vent latéral pour la piste 19 avec un vent arrière de 2kts.



**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitsluitende toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel National

